



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie d'Orléans-Tours



REMISE DES CERTIFICATS C2i2e

Les certificats sont disponibles :
Sur les centres de formation pour les étudiants de l'ESPE.
Après de la scolarité centrale pour tous les autres candidats.

Le certificat est remis en main propre à l'intéressé.e

- contre émargement sur la liste des diplômés.
- Sur présentation de l'attestation provisoire de réussite.
- Sur présentation de sa carte d'identité

En cas d'impossibilité, il sera adressé par courrier en recommandé avec accusé réception.
Dans ce cas l'intéressé.e doit en faire la demande écrite en remplissant **l'imprimé** : Le formulaire ainsi que toutes les pièces indiquées sont à adresser /

SOIT au centre de formation concerné

SOIT au service de la scolarité centrale de l'ESPE d'Orléans 72 rue du faubourg de Bourgogne 45000 ORLEANS.

(et NON à pôle-avenir comme indiqué sur l'imprimé téléchargé).

La responsable
du service de la scolarité de l'ESPE